

# CONVENTION de FORMATION YOGA

18 JUIN 2020

**ENTRE :****ECOLE DE FORMATION SATTVA**

N° SIRET : 507 926 830 000 21 - APE 85517

**ET :**

NOM -----

PRENOM -----

N° tél. -----

Adresse-----

Mail -----

**POUR :**

La formation de professeur de Yoga et d'approfondissement du Yoga Intégral

**LIEU :****A L'ECOLE DE YOGA INTEGRAL SATTVA**

8 RUE DU GRAND CHAMP – THEIX

63122 St GENES CHAMPANELLE

**PROGRAMME :** *(sous réserve de modifications)*

<b>Cycle</b> 2020-21	<b>Thèmes des journées théorico-pratiques</b>
03-04 Octobre 2020 21-22 Novembre 2020 05-06 Décembre 2020 09-10 Janvier 2021 06-07 Février 2021 20-21 Mars 2021 10-11 Avril 2021 22-23 Mai 2021	<b>L'approche du Yoga selon Shivananda</b> <b>L'hygiène de vie selon les humeurs</b> <b>Méthodes chamaniques et pratiques de Yoga</b> <b>L'alimentation saine selon les humeurs</b> <b>Accompagnement des pratiquants particuliers</b> <b>Thérapie spirituelle par les plantes médicinales</b> <b>Mantra Yoga et Pranayama intensif</b> <b>Thérapies subtiles et spirituelles</b>
16-20 août 2021	Stage d'été : Immersion Yoga intégral – Intégration philosophique

### HORAIRES :

9H-12H30 et 13h30-17h (*sous réserve de modulation à voir avec le formateur*)

### ELEMENTS PEDAGOGIQUES :

La pédagogie utilisée suit une alternance entre la pratique et la théorie.

Le stagiaire bénéficie :

- De livrets pédagogiques en Yoga et en Ayurvédas
- De fiches techniques sur les thèmes abordés en journées et une trame à suivre
- Des enseignements, des cours pratiques et un suivi personnalisé

Une bibliographie sera à étudier et des pratiques seront à réaliser chez soi.

Une feuille de présence atteste de l'assiduité de chaque participant.

### DISPOSITIONS FINANCIERES :

Le montant de l'action de formation pour 2020-21 est de :  
**1800 € l'année** (TTC) – *hors coûts pédagogiques*

#### MODALITES DE PAIEMENT :

- PAIEMENT EN 1 FOIS : un chèque de 1800 €
  - PAIEMENT EN 12 FOIS : 12 chèques de 150 € à établir maintenant
  - PAIEMENT EN 8 FOIS : 8 chèques de 225 € à établir maintenant
  - PAIEMENT EN 4 FOIS : 4 chèques de 450 € à établir maintenant
- PAIEMENT EN ... FOIS : ... chèque(s) de 190 € à établir maintenant pour le(s) stage(s) suivant(s) : ... ..

Les chèques seront encaissés le 05 du mois - **à partir du mois de Juillet 2020.**  
**(NE PAS DATER LES CHEQUES – MERCI)**

*La présente convention peut être dénoncée, par l'une ou l'autre des parties signataires, par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de deux mois. **Pas de remboursement pour absence non justifiée.***

Fait à ... , en deux exemplaires, le ...

Philippe FRADIN



Ecole de Yoga Sattva  
8 RUE DU GRAND CHAMP -THEIX  
63122 ST GENES CHAMPANELLE  
N° Siret : 507 926 830 000 21

**Pour le stagiaire,**  
Phrase manuscrite, lu et approuvé,  
Bon pour engagement,

Signature,